

Le Conseiller en Economie Sociale Familiale est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat ou de missions institutionnels.

Ses interventions exercées par exemple au sein des centres sociaux des territoires, auprès des associations de chantiers d'insertion, des institutions telles que les Caisses d'Allocations Familiales, auprès des services des collectivités territoriales... permettent aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les domaines de leur vie quotidienne tels que la consommation, le logement, l'habitat, l'emploi, la formation, l'alimentation, la santé, la gestion budgétaire, les loisirs et la culture.

PUBLIC CONCERNE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Etudiants
- Apprentis

PREREQUIS, MODALITES D'ACCES

- Etre titulaire du BTS ESF

OBJECTIFS

Les objectifs prennent en compte le référentiel de compétences, le référentiel d'activités et les missions du Conseiller en Economie Sociale Familiale.

- **Accompagner**, dans une démarche éducative et sociale des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne.
- En fonction de son cadre institutionnel, le professionnel est amené à **animer** des groupes, coordonner des actions, collaborer avec des équipes pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles sur son territoire d'intervention.
- **Favoriser la promotion** des personnes dans leur environnement, contribue au développement du lien social et familial, à la lutte contre l'isolement, à l'inclusion sociale, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes accompagnées et à l'exercice de la citoyenneté.

COMPETENCES

- Accueillir, favoriser l'expression et l'autonomie des personnes / analyser la demande et les besoins / évaluer une situation / concevoir un projet / concevoir une intervention / évaluer, ajuster son action / mobiliser les ressources de la personne et favoriser sa participation / accompagner une personne / favoriser l'accès aux droits.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est déclinée par :

- Un **socle commun** de compétences et de connaissances des diplômes de formation des travailleurs sociaux identifiable sur les Domaines de Formation DF3, Communication Professionnelle, et le DF4, Dynamiques Interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.
- Un **socle de spécificité** identifiable pour le Diplôme de Conseiller en Economie Sociale Familiale par les Domaines de Formation DF1, Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne, et le DF2, Intervention Sociale.
- Une **unité de formation transversale** "Initiation à la méthode de recherche" en partenariat avec l'Université de Rouen.

Version janvier 2021



Erasmus+

11 rue du Général Leclerc - 76890 TÔTES
Tél. : 02 35 34 43 00

Courriel : mfr.totes@mfr.asso.fr

Web : <http://www.mfr-totes.fr>

<https://www.facebook.com/mfr.76890.totes>

METHODES MOBILISEES

- Suivi personnalisé des stagiaires
- Cours en salle de formation et cours magistraux en partenariat avec l'Université de Rouen
- Interventions de professionnels
- Travaux de groupes
- Mises en place d'actions professionnelles
- Multi-modalités
- Initiation à la recherche, BU Rouen. Participation à des conférences à Université de Toutes Les Cultures (UTLC)

DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

1100 heures de formation : 2 jours en centre et 3 jours en entreprise

540 heures de formation théorique dont 64 heures à distance (12 % du temps)

560 heures de formation pratique en entreprise

Positionnement individuel (analyse de document et entretien de motivation des candidats)

La formation démarre en octobre et prend fin en juin de l'année suivante. Les examens se déroulent en octobre.

Inscription clôturée début octobre.

TARIFS

9,50 € / heure soit : 5130,00 €

30,00 € de frais d'inscription et traitement de dossier

En fonction des statuts :

- Possibilité de prise en charge du financement de la formation par l'intermédiaire du CPF et de conventions employeurs.

- Prise en charge dans le cadre d'un financement individuel Pôle Emploi, Région.

Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Les frais d'hébergement et de restauration peuvent être financés dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

- Auto financement : nous contacter.

- Contrats de formation, conclus en application de l'article L. 6353-3, les conditions générales de vente (informations, tarifs, modalités de règlement et conditions financières prévues en cas de fin anticipée de la formation ou d'abandon) sont remis au stagiaire avant son inscription définitive et tout règlement de frais.

ÉVALUATION ET QUALIFICATION

Les compétences acquises sont validées par une évaluation réalisée en fin de formation.

Un OPEN BADGE en lien avec les apprentissages numériques sera délivré.

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES

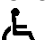
La fonction publique territoriale offre de nombreux débouchés (services d'action sociale des départements ou dans les Centres Communaux d'Action Sociale). Des postes sont également ouverts au concours dans la fonction publique (par exemple fonction publique hospitalière avec le corps des CESF (concours sur titre). Enfin, le secteur associatif et les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) proposent également des emplois aux CESF.

Les CESF peuvent aussi poursuivre une formation supérieure pour préparer :

Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS), le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de chef de service d'intervention sociale (CAFDES).

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap. 

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Caroline DEROBECQ - Tél. : 02 35 34 43 00 – Mail : mfr.totes@mfr.asso.fr

Version janvier 2021



Erasmus+

11 rue du Général Leclerc - 76890 TÔTES
Tél. : 02 35 34 43 00
Courriel : mfr.totes@mfr.asso.fr
Web : <http://www.mfr-totes.fr>
<https://www.facebook.com/mfr.76890.totes>